



RETENUE COLLINAIRE DE LA CHAUX – COMMUNICATION CONCERNANT LA SÉANCE D'INFORMATION AUX CITOYENS DE SARREYER

UN BASSIN MULTIUSAGE

La retenue collinaire constitue un nouvel équipement sur le domaine skiable. Elle doit permettre de répondre à une multitude d'enjeux liés à notre territoire, notre économie et notre environnement.

A la fois retenue d'eau pour l'irrigation, réserve pour la défense incendie ou les besoins en eau potable, cette infrastructure doit également servir à l'enneigement artificiel et à la diversification de l'offre touristique, avec un équipement à destination des familles.

EMPLACEMENT DE LA RETENUE COLLINAIRE

L'emplacement retenu pour le bassin a fait l'objet d'une étude de variantes. Le site actuel permet de répondre aux critères techniques et environnementaux exigés pour une telle infrastructure. Il s'agit notamment d'une topographie qui permet la bonne intégration d'un bassin, de la préservation des milieux naturels et des bisses et de la proximité aux installations existantes.

GESTION DE L'EAU

Le bassin de la Chaux sera principalement alimenté en eau par les trop-pleins des sources communales situées à l'amont. Aucune nouvelle prise d'eau sur les torrents adjacents ne sera effectuée.

L'emplacement de cette retenue collinaire peut interroger sur l'impact éventuel de l'alimentation des sources situées à l'aval. Concernant les sources publiques, qui sont connues des services techniques, les zones de protection actuelles montrent qu'elles ne sont pas impactées. Pour ce qui est des sources privées, en particulier dans le secteur des Shlerondes et des Tsezoux, une analyse est planifiée avec un hydrogéologue afin d'identifier d'éventuels impacts. A cette fin, toute personne potentiellement concernée est invitée à s'annoncer auprès de la société Altis, à l'adresse e-mail suivante : infrastructures@altis.swiss. **Attention l'adresse mail indiquée dans les courriers postaux était erronée, merci d'utiliser celle-là.**

PROJET TOURISTIQUE

L'aménagement de ce plan d'eau constitue une formidable opportunité de diversifier l'offre estivale à la Chaux. A l'heure actuelle, un concept touristique est à l'étude. Celui-ci doit répondre à un cahier des charges précis, qui prévoit notamment des aménagements légers, valorisant le patrimoine culturel et local. Le développement de ce concept s'appuie largement sur le masterplan tourisme développé par la Commune de Val de Bagnes, Verbier Tourisme et ses partenaires. En outre, ce projet constitue une opportunité d'encadrer les pratiques récréatives et de proposer une vision globale pour l'accessibilité estivale au secteur la Chaux.

Commune de Val de Bagnes


Pierre-Yves Gay
Conseiller communal


Aude Sarasin
Cheffe de projet